

Présentation de la démarche de participation publique de Mine Canadian Malartic Phase 1 - Rencontres ciblées – DSP et MDDELCC

26 juin 2015, 1, 9^e Rue, Rouyn-Noranda

Compte rendu

Rédigé par Josie Mongrain

Membres de l'équipe de Mine Canadian Malartic

M. Christian Roy, Directeur de projet - Extension de Canadian Malartic et déviation de la 117

M. Pascal Lavoie, Directeur environnement et Directeur développement durable
pour le Partenariat Canadian Malartic

Mme Mélissa Desrochers, Coordonnatrice aux communications et relations communautaires

Mme Josie Mongrain, Conseillère aux relations communautaires

Représentants de la Direction de la santé publique (DSP)

M. Real Lacombe, Directeur

M. Éric Lampron, Adjoint médical au directeur de santé publique

M. Frédéric Bilodeau, Conseiller en santé environnementale

Représentants du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC)

Mme Hélène Iracà, Directrice

Mme Isabelle Labrecque, Inspectrice

M. Guy Vallières, Coordonnateur au service industriel et agricole

Note : Dans le présent compte rendu, le masculin est utilisé et inclut le féminin.

1. Ouverture et introduction

Monsieur Pascal Lavoie remercie les gens présents et présente les membres de l'équipe de Mine Canadian Malartic (MCM). Un représentant de MCM mentionne que des notes seront prises durant la rencontre et qu'un compte rendu sera produit et rendu public prochainement, sur le site Internet de l'entreprise.

2. Présentation de la démarche de co-construction

Mme Mélissa Desrochers présente la démarche de participation publique proposée par Mine Canadian Malartic. Dans un premier temps, elle explique que la philosophie qui sous-tend la démarche de co-construction se traduit par l'intention de :

- Mettre en place des mécanismes d'échanges avec la communauté, qui soient simples, harmonieux, constructifs et durables;
- Établir un dialogue ouvert et de cohabitation harmonieuse;
- Prendre en compte les préoccupations, les attentes et les propositions issues de la démarche;
- Cheminer ensemble vers une cohabitation harmonieuse.

Par la suite, les valeurs sur lesquelles s'appuie la démarche de l'entreprise sont présentées. Celles-ci regroupent le respect, l'écoute, l'intégrité et l'équité. La présentation se poursuit avec les engagements auxquels souscrit Mine Canadian Malartic : leadership, transparence (comptes rendus

publiés prochainement sur le site Internet de l'entreprise), accessibilité (ouverture prochaine d'un bureau de relations communautaires à Malartic), inclusion, reconnaissance et imputabilité. Mme Desrochers explique ensuite le concept de co-construction, lequel réfère à une méthode de travail de groupes, axée sur la recherche de solutions. Cette approche s'appuie sur l'intelligence collective et la créativité. Ensuite, les conditions de réussites de la démarche sont présentées :

- Ouverture et adhésion des parties prenantes à la démarche;
- Création d'un climat constructif et de collaboration;
- Implantation d'un équilibre des représentants et des intérêts;
- Créativité dans l'élaboration de solutions;
- Échanges respectueux;
- Recherche de bien-être collectif.

La présentation se poursuit avec l'explication des différentes étapes de la démarche de co-construction, qui se décline en cinq phases :

1. Appropriation sociale et adhésion à la démarche;
2. Ateliers de co-construction sur les impacts et nuisances actuels et appréhendés (axés sur la recherche de solutions);
3. Validation et rétroaction sur les résultats;
4. Concertation sur les pistes de solutions à mettre en œuvre;
5. Bilan public et continuité.

Mme Desrochers souligne que la démarche est évolutive et que des éléments pourraient donc s'ajouter. Les cinq phases sont ensuite détaillées et expliquées. Mme Desrochers mentionne que MCM est actuellement dans la phase 1, qui vise à bonifier la proposition de démarche et à échanger sur les enjeux à traiter. Il est mentionné que dans le cadre des ateliers de co-construction prévus à la phase 2, les principaux enjeux à traiter identifiés à ce jour sont :

- Les poussières;
- Les vibrations et l'intégrité des structures;
- Le bruit;
- Le bon voisinage et les mécanismes de compensations,
- L'après-mine;
- La santé physique et psychosociale.

Mme Desrochers précise que d'autres sujets pourraient émaner des rencontres de la phase 1 et s'ajouter. Elle explique que la phase 3 consiste à présenter le bilan de la phase 2 et à former des groupes de travail qui auront à se pencher sur les différentes solutions proposées. Dans la phase 4, les groupes de travail seront en action pour analyser les solutions et les prioriser. À la phase 5, il y aura un partage des résultats de la phase 4 et la création de chantiers pour la mise en œuvre des solutions. Des exemples de chantier sont ensuite donnés, comme la cohabitation harmonieuse, le suivi et la conformité des opérations, le projet d'extension et l'après-mine.

Mme Desrochers mentionne que MCM s'engage à fournir l'information (fiches, vidéos, etc.) avant la tenue des ateliers afin que les participants aient les outils en main pour travailler de façon efficace. L'échéancier prévu pour la démarche est présenté :

- Phase 1 : Printemps 2015
- Phase 2 : Septembre 2015

- Phase 3 : Automne 2015
- Phase 4 : Hiver 2016
- Phase 5 : Hiver/printemps 2016

Il est précisé que dans le cadre de la phase 1, d'autres rencontres ont eu lieu. Le Comité de suivi Canadian Malartic, la Ville de Malartic, le Comité des citoyens de la zone sud de la voie ferrée de Malartic, ont été rencontrés. La démarche a aussi été présentée à la MRC de la Vallée-de-l'Or et des rencontres avec des citoyens et des organismes de Malartic ont eu lieu les 17 et 18 juin. Des groupes d'intérêts régionaux et nationaux ont également été rencontrés. Les principales propositions formulées par les intervenants rencontrés à ce jour consistent à ajouter des thèmes à traiter lors des ateliers, dont la santé physique, la valeur immobilière et la sécurité routière.

Mme Desrochers mentionne qu'il a été suggéré de rencontrer les citoyens de Malartic avant de rencontrer les groupes d'intérêts nationaux. La nécessité que les solutions retenues soient équitables et répondent aux attentes des citoyens vivant des impacts, la prise en compte de la démarche Horizon 2030 et les considérations des problèmes à court terme sont des éléments qui sont ressortis des rencontres tenues à ce jour. Mme Desrochers mentionne que pour conclure la phase 1, la rencontre prévue avec la municipalité de Rivière-Héva reste à venir.

3. Période d'échanges sur la démarche

Suite à la présentation de Mme Desrochers, une période d'échanges a lieu, permettant aux participants de poser leurs questions et émettre leurs commentaires. Il est spécifié que le compte rendu sera non nominatif et sera validé par les participants avant sa publication sur le site Internet de MCM.

Intervention 1

Un intervenant demande qu'est-ce que la démarche Horizon 2030?

Réponse de Mine Canadian Malartic

Un intervenant de MCM précise qu'il s'agit d'un comité de la Ville de Malartic pour prévoir et travailler en vue de l'après-mine.

Intervention 2

Un intervenant demande si toute la démarche est menée par la mine?

Réponse de Mine Canadian Malartic

Un intervenant de MCM confirme que oui.

Intervention 3

Un intervenant souligne que c'est un beau concept. Il va falloir livrer maintenant.

Intervention 4

Un intervenant demande quelle sera la composition de l'équipe pour mener à bien la démarche?

Réponse de Mine Canadian Malartic

Un intervenant de MCM mentionne qu'il y a en place une équipe dédiée aux communications et aux relations communautaires (surnommée équipe Comm2). Celle-ci est soutenue par la firme Transfert Environnement et Société, qui est une entreprise spécialisée dans ce genre de démarche. La firme a accompagné de nombreux projets à travers le Québec. L'équipe de direction est également en appui, de même que l'ensemble de l'équipe.

Intervention 5

Un intervenant souligne que MCM couvre large, ça va prendre du soutien.

Réponse de Mine Canadian Malartic

Un intervenant de MCM mentionne qu'au besoin, l'entreprise ira chercher l'aide et le soutien spécialisé à l'externe.

Intervention 6

Un intervenant demande comment se fait un appel à problème?

Réponse de Mine Canadian Malartic

Un intervenant de MCM précise qu'il faut d'abord construire des fiches spécifiques pour chaque thématique, pour ensuite interpeller les organisations.

Intervention 7

Un intervenant demande quel est l'échéancier?

Réponse de Mine Canadian Malartic

Un intervenant de MCM mentionne que l'échéancier est ambitieux, mais l'entreprise tente de répondre à l'urgence d'agir. Certains voudraient que ça aille encore plus vite. L'équipe analyse en ce moment s'il est possible d'accélérer certains enjeux. MCM souhaite mettre en place une démarche logique qui se tient afin de bien travailler.

Intervention 8

Un intervenant mentionne qu'il comprend que les citoyens soient pressés, mais l'échéancier est ambitieux. MCM va avoir du travail à faire. Il comprend que les citoyens veulent que ce soit fait vite, mais il faut prendre le temps de bien faire les choses.

Réponse de Mine Canadian Malartic

Un intervenant de MCM souligne que l'entreprise souhaite que la démarche soit mise en œuvre avec équité.

Intervention 9

Un intervenant mentionne que l'unanimité sera difficile à atteindre.

Réponse de Mine Canadian Malartic

Un intervenant de MCM précise que l'objectif visé est l'atteinte de consensus.

Intervention 10

Un intervenant mentionne que même le consensus sera difficile à atteindre.

Réponse de Mine Canadian Malartic

Un intervenant de MCM souligne que jusqu'à présent, l'équipe remarque une ouverture. Les rencontres ont été positives.

Intervention 11

Un intervenant mentionne que MCM possède un historique, ça ne sera pas facile. Les gens restent sur leur première impression pendant longtemps. MCM doit retrouver une crédibilité. Le défi actuel sera de régler certaines problématiques moins complexes rapidement. Ceci ne signifie pas de ne pas trouver des solutions aux problèmes plus complexes, mais pour le moment il serait bien de diriger vos actions sur certaines

problématiques vous permettant d'obtenir des résultats rapidement. Ceci vous permettrait de créer une nouvelle base de crédibilité. L'engagement à long terme fera aussi la différence pour gagner la confiance de la population en général. Il doit y avoir des petits succès à court terme et une participation qui ne soit pas *bidon*. Par exemple, dans le cadre de la démarche du quartier Notre-Dame à Rouyn-Noranda, la concertation fut très longue. Toutefois, quand est venu le temps de s'attaquer aux problèmes, le tout s'est fait rapidement. Il faut qu'il y ait une base de confiance qui se construise à partir de petites choses. Il ne faut pas qu'envoyer des dindes à Noël! Il y a aussi le modèle de Ville et Village en Santé (VVS), avec des ateliers de vision stratégique, qui est intéressant.

Intervention 12

Un intervenant précise que ce qui permettra sans doute d'améliorer les relations et les échanges, ce sont le changement de propriétaire et la nouvelle équipe en place.

Réponse de Mine Canadian Malartic

Un intervenant de MCM confirme que la confiance, c'est la base de tout et c'est ce qui permettra de trouver les solutions. Comme mentionné par un citoyen, les «bottines» doivent suivre les «babines». Les gens ont l'impression que rien n'est fait actuellement pour améliorer la situation. L'entreprise doit être un meilleur communicateur. Il faut partager les bons coups mis en place.

Intervention 13

Un intervenant mentionne qu'il pense aussi à la collaboration avec la ville. Il faut que les gens aient l'impression que leur participation a fait changer quelque chose. Dans le cadre de VVS, une grosse consultation a été tenue, même les enfants étaient impliqués. La consultation s'est suivie d'un forum visant à réaliser un plan d'action. L'une des premières actions a été le parc botanique à *Fleurs d'eau*. Il s'agissait d'un projet non controversé impliquant plusieurs citoyens et plusieurs enfants qui ont participé à la construction du parc. C'est les gens qui l'ont construit avec le soutien des grands partenaires. Plus de 3 000 personnes ont travaillé à l'aménagement du parc. À Malartic, nous pouvons noter de belles réalisations, comme le parc. Cependant, c'est la mine qui l'a livré. Ce n'était donc pas de la co-construction.

Intervention 14

Un intervenant mentionne que c'est comme le slogan mentionné précédemment, seul on va vite, ensemble on va loin.

Intervention 15

Un intervenant souligne qu'un autre élément mérite d'être discuté. La participation de MCM au comité Horizon 2030. L'enjeu de cette municipalité est que son économie soit plus diversifiée afin d'éviter qu'elle devienne une ville fantôme. Il s'agit ici d'un investissement intéressant pour vous afin de consolider cette nouvelle dynamique que vous tentez d'instaurer. C'est bien intéressant comme démarche.

Réponse de Mine Canadian Malartic

Un intervenant de MCM mentionne que l'entreprise souhaite livrer la marchandise et possède cette volonté d'arriver à un climat de cohabitation, de ne plus vivre dans un climat de tension et de confrontation.

Intervention 16

Un intervenant mentionne que MCM a déjà fait un bon bout de chemin en reconnaissant la situation. C'est ce qui était le problème.

Intervention 17

Un intervenant demande si MCM se servira de la démarche pour venir influencer le projet d'agrandissement ou c'est fait de façon séparée?

Réponse de Mine Canadian Malartic

Un intervenant de MCM demande de préciser la question.

Intervention 18

L'intervenant précise en demandant si tout ceci peut influencer le projet? Par exemple, pour les poussières, les mesures d'atténuation?

Réponse de Mine Canadian Malartic

Un intervenant de MCM mentionne que l'intention première est de recréer des liens avec les citoyens. L'entreprise souhaite arriver à une bonne entente et continue de travailler à réduire ses impacts. Par exemple, pour les poussières, un comité d'amélioration continue est en place et a pour mandat d'en diminuer les émissions.

Intervention 19

Un intervenant mentionne que MCM n'a pas accès à des tonnes de solutions.

Réponse de Mine Canadian Malartic

Un intervenant de MCM confirme qu'il faut un peu écrire l'histoire.

Intervention 20

Un intervenant mentionne qu'à Rouyn-Noranda, avec la présence de la Fonderie, le milieu a eu des problèmes en lien aux poussières. La principale source était les camions qui circulaient. Ils ont donc commencé à laver les pneus pour atténuer la situation.

Intervention 21

Un intervenant mentionne que pour sa part, ce qu'il aime bien, c'est que MCM parle d'inconvénients et non seulement de normes.

Réponse de Mine Canadian Malartic

Un intervenant de MCM souligne que ce que l'entreprise vise, c'est de faire mieux que les normes, considérant la proximité entre la mine et la ville.

Intervention 22

Un intervenant mentionne que concernant l'application en lien aux sautages, quand les gens peuvent voir les résultats, même s'ils ne sont pas des experts, ça leur donne le sentiment d'avoir plus de contrôle, car au moins ils y ont accès.

Réponse de Mine Canadian Malartic

Un intervenant de MCM confirme que oui et que dans le cas inverse, les gens pensent qu'il y a quelque chose à cacher. MCM prévoit sous peu la mise en ligne de son application de sautage pour son site Internet. C'est un exemple de mesure actuellement mise en place visant une meilleure communication de l'information.

Réponse de Mine Canadian Malartic

Un intervenant de MCM mentionne aux instances gouvernementales, que si des choses sont portées à leur attention au long de ce processus, il serait intéressant de pouvoir garder le dialogue et de rapporter les choses afin que MCM puisse continuer d'améliorer et de bonifier sa démarche.

Intervention 23

Un intervenant souligne que pour l'application concernant le sautage, il faut s'assurer de la validité des données.

Intervention 24

Un intervenant demande comment MCM procèdera au niveau des invitations, des communications avec les citoyens et les différentes parties intéressées?

Réponse de Mine Canadian Malartic

Un intervenant de MCM répond que pour les premiers ateliers, une stratégie publicitaire sera mise en place. Des invitations seront envoyées à toutes les adresses et le site Internet sera aussi utilisé. MCM veut atteindre un fort niveau d'impact afin de s'assurer que les gens souhaitant y participer soient au courant. Des bases de données seront ensuite construites, des invitations seront transmises par la poste et l'information pertinente sera diffusée à l'aide du site Internet.

Intervention 25

Un intervenant mentionne qu'il y a eu le projet Ville et Village en Santé à Malartic pendant des années. Est-ce que MCM a eu la chance d'en parler avec la Ville? Il serait peut-être intéressant que la mine y participe. Dans le cadre du projet VVS, ce sont les partenaires qui décident ensemble. Un bel exemple est le parc botanique à Rouyn-Noranda. Il renforce le sentiment d'appartenance. Cette démarche vous amène à travailler dans une démarche que vous ne contrôlez pas. Une organisatrice communautaire de Malartic est là depuis longtemps. Elle était impliquée dans VVS qui touche à plusieurs aspects, dont la prévention de la délinquance et la qualité de vie des personnes âgées.

Intervention 26

Un intervenant demande comment MCM envisage procéder face à l'enjeu de la santé physique et psychologique. MCM fera-t-elle appel à des personnes externes?

Réponse de Mine Canadian Malartic

Un intervenant de MCM confirme que oui puisque ce n'est pas le domaine d'expertise de l'entreprise. MCM peut faire des constats à partir des préoccupations qui lui sont partagées et des études, mais l'apport de gens spécialisés est requis.

Intervention 27

Un intervenant demande à qui MCM va-t-elle faire appel?

Réponse de Mine Canadian Malartic

Un intervenant de MCM répond que le tout sera analysé cet été, mais que les instances qui existent seront interpellées.

Intervention 28

Un intervenant souligne qu'il est toujours possible pour des membres de l'équipe de la DSP d'être présents et de participer. Aussi, des experts et des ressources de l'Institut national de santé publique du Québec sont souvent interpellés pour faire des études. Une étude menée pour la Fonderie avait d'ailleurs été réalisée par eux. C'est toujours possible, dans la mesure où il y a une indépendance scientifique.

4. Mot de clôture de Monsieur Christian Roy

M. Roy conclut en mentionnant que MCM a de gros défis à relever et que l'équipe en est bien consciente. Nous souhaitons continuer à développer notre relation avec les différents ministères. Merci de votre participation à cette rencontre.

Fin de la rencontre à 11h37

Josie Mongrain, rapporteuse